

## Le défi d'aviron en salle au profit de l'alphabétisation des enfants

### Règlements

1. Les participants doivent s'inscrire en remplissant un formulaire d'inscription officiel. Les inscriptions doivent être fait "en ligne" ou être envoyé à **La Guilde du Pain d'Épices, C.P. 1547 Saint-Jean-de-Matha (Québec), J0K 2S0** avant le vendredi 31 mars 2006. La preuve d'envoi postal n'est pas une preuve de livraison. Les organisateurs ne seront pas responsables des inscriptions perdues ou en retard.
2. Les inscriptions non conformes seront rejetées. Vous devez remplir le formulaire d'inscription au complet pour que votre inscription soit valide. En s'inscrivant au défi d'aviron en salle, le participant accepte et est tenu de respecter les règlements du concours. Afin d'éviter toute déception et pour clarifier tout détail apparaissant à votre inscription, veuillez vous assurer **d'inscrire le numéro de téléphone où l'on peut vous rejoindre durant le jour**. Les inscriptions incomplètes ou illisibles seront refusées.
3. Les frais d'inscription sont non-remboursables.
4. Le comité organisateur de l'évènement se réserve le droit de limiter le nombre de participants et, dans le cas de courses où un Concept 2 Model D Indoor Rower est offert comme prix d'équipe, d'annuler une épreuve et de rembourser les frais d'inscription si le nombre des inscriptions totalise moins de six (6) équipages.
5. Pour tous les participants, l'âge valide est l'âge atteint la journée de la tenue de l'évènement.
6. Les participants doivent être âgés de 14 ans ou plus le jour de la tenue de l'épreuve.
7. Pour les épreuves d'équipe, l'équipe gagnante sera celle dont les participants totaliseront le temps le plus rapide.
8. La décision des juges est finale et sans appel.
9. Les prix et médailles, toutes catégories, seront remis environ 30 minutes après la dernière épreuve.

## The Gingerbread Guild Third Annual Indoor Rowing Challenge and Celebration in aid of Child Literacy

### Rules

1. Entries must be made on an official entry form. In order to guarantee entry all forms should be registered "on line" or returned to the **Gingerbread Guild, PO Box 1547 St-Jean-de-Matha, Quebec, J0K 2S0** to arrive no later than Friday March 31<sup>st</sup> 2006. Proof of posting is not proof of delivery and no responsibility will be accepted for entries lost or delayed in the post. Late entries will be accommodated subject to availability.
2. Entries not made in accordance with the rules will not be accepted. All details specified on the entry form are required for a valid entry. By entering the competition, a competitor agrees to be bound by the rules. To avoid disappointment and in order to clarify any entry details **please ensure that you include a daytime telephone number**. Incomplete or illegible entries will not be accepted.
3. Entry fees are non-refundable.
4. The Organising Committee reserves the right to limit the size of entry and with respect to races where a Concept 2 Model D Indoor Rower is offered as a team prize reserves the right to cancel the race and refund entry fees if the number of entries received for the race is less than six (6) teams.
5. For all competitors age is as of race day.
6. Minimum age for competitors as of race day is 14 years.
7. Winning times for team events will be the fastest total time of the team members.
8. The decision of the judges is final and no correspondence will be entered into.
9. Medals /Prizes will be presented approximately 30 minutes following the final race.